



## Insulte et appel téléphonique

Par **Fraboule**, le **19/09/2012** à **17:44**

Bonjour,

Il y a quelques semaines, lors d'une soirée un peu trop alcoolisée, j'ai fait une blague téléphonique à la mère d'une connaissance de mon lycée, en lui laissant un message vocal sur son téléphone portable, lui disant des grossièretés...

Cette dernière est l'épouse d'un gendarme. J'ai appelé sur son portable en étant en inconnu. Son époux a quand même retrouvé mon numéro et je suis donc convoqué à la gendarmerie Vendredi. Ai-je des risques de condamnation ou d'amendes ?

Je trouve quand même que cela va loin, je suis d'accord que j'ai fait des bêtises ce soir là mais je m'en suis excusé à la personne concernée. Ne trouvez vous pas que ce gendarme abuse un peu trop de son pouvoir ?

Merci d'avance pour vos réponses.  
Cordialement.

Par **citoyenalpha**, le **21/09/2012** à **12:12**

Bonjour

oui un peu loin en effet même si ce que vous avez fait est stupide pardonnez moi du mot mais il faut l'avouer.

La convocation est justifiée si une contravention ou un délit peut vous être reproché ou si votre témoignage est requis. L'infraction est fonction des propos tenus.

La convocation est légale si elle comporte le motif pour lequel vous êtes convoqué.

Vous êtes tenu de vous y rendre si la convocation est émise par un officier de police judiciaire uniquement. A défaut vous êtes en droit de ne pas y répondre.

Toutefois même si la convocation émane d'un opj le fait de ne pas s'y rendre n'est pas sanctionnée par la loi sauf si cette convocation est émise sur commission rogatoire ( dans ce cas ce statut apparaît sur la convocation).

Hors commission rogatoire, l'OPJ devra obtenir du procureur l'autorisation de contraindre la personne de comparaître, mais autant dire qu'il devra motiver clairement sa convocation.

Vous êtes en droit de garder le silence. Sauf mesure de garde à vue vous êtes libre de quitter les locaux à tout moment.

Restant à votre disposition.

Par **alpha2**, le **29/08/2013** à **11:52**

Ayant exactement le meme problème que toi, pourrais tu me dire comment cette histoire a fini ? merci d'avance...